

# Gestion du public Forêt du Längholz – Implication de la population

*Rapport relatif au sondage mené auprès des personnes  
fréquentant la forêt*



Roger Bär, Stéphanie Moser

Juin 2026

## Sommaire

|                                                                                                    |           |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| <b>Liste des illustrations.....</b>                                                                | <b>3</b>  |
| <b>Liste des tableaux .....</b>                                                                    | <b>4</b>  |
| <b>Résumé .....</b>                                                                                | <b>5</b>  |
| <b>1 Contexte et situation initiale .....</b>                                                      | <b>7</b>  |
| <b>2 Méthodologie .....</b>                                                                        | <b>8</b>  |
| 2.1 Démarche générale.....                                                                         | 8         |
| 2.2 Contenu du sondage.....                                                                        | 9         |
| 2.3 Personnes participantes.....                                                                   | 9         |
| <b>3 Résultats .....</b>                                                                           | <b>11</b> |
| 3.1 Utilisation de la forêt du Längholz, conflits d'usage et besoins des usagères et usagers ..... | 11        |
| 3.1.1 Fréquence des visites en forêt et activités pratiquées .....                                 | 11        |
| 3.1.2 Importance de la forêt .....                                                                 | 13        |
| 3.1.3 Dérangements ressentis .....                                                                 | 14        |
| 3.2 Utilisation des infrastructures forestières concrètes et besoins en infrastructures .....      | 15        |
| 3.2.1 Utilisation des foyers et des aires de pique-nique par des groupes d'enfants....             | 15        |
| 3.2.2 Utilisation des foyers .....                                                                 | 17        |
| 3.2.3 Sentiers.....                                                                                | 18        |
| 3.2.4 Parcours VTT .....                                                                           | 18        |
| 3.2.5 Sentier didactique .....                                                                     | 19        |
| 3.3 Connaissance de la forêt, besoins et attentes en matière d'information .....                   | 20        |
| 3.3.1 Connaissance de la forêt.....                                                                | 20        |
| 3.3.2 Besoins d'information.....                                                                   | 22        |
| <b>4 Discussion et perspectives .....</b>                                                          | <b>23</b> |
| 4.1 Questions relatives au contenu .....                                                           | 23        |
| 4.1.1 Utilisations existantes, conflits d'intérêts et d'usages .....                               | 23        |
| 4.1.2 Besoins en infrastructures forestières existantes et nouvelles.....                          | 23        |
| 4.1.3 Connaissance de la forêt, besoins et attentes en matière d'information .....                 | 24        |
| 4.2 Portée et limites du modèle de sondage retenu .....                                            | 24        |
| 4.2.1 Représentativité de l'échantillon.....                                                       | 24        |
| 4.2.2 Qualité des données .....                                                                    | 25        |
| 4.2.3 Questions fermées et questions ouvertes .....                                                | 25        |
| 4.2.4 Participation .....                                                                          | 26        |
| 4.3 Prochaines étapes .....                                                                        | 26        |

# Liste des illustrations

|                                                                                                       |    |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Figure 1 : affiche visant à encourager la participation au sondage .....                              | 8  |
| Figure 2 : répartition par âge des personnes participantes .....                                      | 10 |
| Figure 3 : fréquence des visites dans la forêt du Längholz .....                                      | 11 |
| Figure 4 : accompagnement lors des sorties en forêt .....                                             | 11 |
| Figure 5 : motif de fréquentation de la forêt du Längholz .....                                       | 12 |
| Figure 6 : fréquence des activités de loisirs dans la forêt du Längholz .....                         | 12 |
| Figure 7 : activités professionnelles dans la forêt du Längholz .....                                 | 13 |
| Figure 8 : dérangement dans la forêt du Längholz.....                                                 | 14 |
| Figure 9 : nature du dérangement perçu en forêt.....                                                  | 15 |
| Figure 10 : emplacements des foyers et des aires de pique-nique .....                                 | 16 |
| Figure 11 : utilisation les différents foyers et aires de pique-nique par des groupes d'enfants ..... | 16 |
| Figure 12 : infrastructures souhaitées sur les aires pour les groupes d'enfants .....                 | 16 |
| Figure 13 : aires du Chräjeberg (à gauche) et de Ried (à droite) .....                                | 17 |
| Figure 14 : utilisation des foyers et des aires de pique-nique du Chräjeberg .....                    | 17 |
| Figure 15 : utilisation des foyers / aires de pique-nique du Ried .....                               | 18 |
| Figure 16 : utilisation des sentiers .....                                                            | 18 |
| Figure 17 : taux d'acceptation d'un parcours VTT.....                                                 | 18 |
| Figure 18 : taux d'acceptation d'un parcours VTT officiel selon les groupes d'utilisateurs ....       | 19 |
| Figure 19 : taux d'acceptation d'un sentier didactique dans la forêt.....                             | 19 |
| Figure 20 : connaissances générales sur les propriétaires de la forêt.....                            | 20 |
| Figure 21 : connaissances générales sur les responsabilités .....                                     | 21 |
| Figure 22 : connaissances générales sur les sentiers .....                                            | 21 |
| Figure 23 : connaissances générales sur les sentiers en fonction des usagers .....                    | 22 |
| Figure 24 : souhaits concernant les canaux d'information .....                                        | 22 |

## Liste des tableaux

|                                                                                                               |    |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Tableau 1 : répartition selon le lieu de résidence.....                                                       | 10 |
| Tableau 2 : pondération personnelle de l'intérêt.....                                                         | 13 |
| Tableau 3 : pondération des différents intérêts liés à l'utilisation par les personnes<br>participantes ..... | 14 |

# Résumé

Le présent rapport du Centre for Development and Environment (CDE) de l'Université de Berne rend compte des résultats d'un sondage mené entre avril et mai 2026 auprès des personnes ayant fréquenté la forêt du Längholz. Située sur le territoire de la Ville de Bienne et de la Commune de Brugg, cette forêt compte parmi les plus fréquentées du canton de Berne. Un plan de gestion du public est en cours d'élaboration par un groupe de travail afin de mieux concilier les différents intérêts liés à l'utilisation du site : loisirs, nature, exploitation forestière et biodiversité. Les objectifs du sondage étaient les suivants : 1) comprendre les modes d'utilisation, les conflits et les besoins des personnes fréquentant la forêt ; 2) mettre en évidence les besoins en matière d'utilisation des infrastructures existantes et nouvelles ; et 3) évaluer le niveau de connaissances et les besoins d'information des visiteuses et des visiteurs concernant les infrastructures forestières.

Le sondage a été mené sous forme de questionnaire en ligne standardisé et s'adressait à la population des communes de Bienne et de Brugg ainsi qu'à divers groupes d'intérêt actifs dans la forêt du Längholz. Les personnes participantes ont été recrutées par le biais d'affiches placées dans la forêt, de canaux numériques, de courriers adressés directement à des groupes d'intérêt et de diffusion de l'information par des tiers (p. ex. médias en ligne et presse écrite). 946 questionnaires ont été pris en compte au total dans l'analyse.

Bon nombre des personnes fréquentant la forêt qui ont participé au sondage considèrent la forêt du Längholz avant tout comme un lieu de détente et de découverte de la nature, où des activités tranquilles occupent une place prépondérante. Les participantes et les participants accordent une importance particulière au caractère naturel et au calme, ce qui se reflète également dans la priorité élevée accordée à la protection de la nature par rapport aux loisirs et à l'exploitation forestière. Les conflits, au sens de dérangements ressentis, se manifestent principalement sous la forme 1) de nuisances physiques (déchets, vandalisme, travaux forestiers) et 2) de conflits d'usage (vélos contre promeneurs en quête de tranquillité, fêtes/soirées contre calme et protection de la nature). Des conflits déjà connus entre les différentes fonctions de la forêt – loisirs, exploitation forestière et biodiversité – sont également ressortis des résultats du sondage. On peut toutefois constater parallèlement que plus de la moitié des visiteuses et des visiteurs interrogés ne se sentent pas dérangés lorsqu'ils se trouvent en forêt.

En ce qui concerne les infrastructures de loisirs, les résultats du sondage peuvent servir de base à la définition des priorités en matière d'extension, de construction ou de démantèlement de ces équipements. S'agissant des infrastructures destinées aux groupes d'enfants, les personnes concernées n'attendent généralement rien de particulier, si ce n'est un foyer et des bancs. La plupart des personnes participantes se déclarent favorables ou plutôt favorables à la création d'un nouveau sentier didactique dans la forêt. Un nouveau parcours VTT serait majoritairement bien accueilli par les cyclistes, mais rejeté par la plupart des autres groupes. Un parcours VTT balisé pourrait toutefois contribuer à séparer les différentes utilisations de l'espace et ainsi aider à apaiser le conflit entre les cyclistes et les personnes en quête de tranquillité.

Dans l'ensemble, les personnes fréquentant la forêt ont un bon niveau de connaissances des lieux. La plupart d'entre elles savent à qui appartient la forêt du Längholz. De plus, la majorité des personnes interrogées sont conscientes que la forêt est accessible à tout le monde et que le principe de la responsabilité individuelle s'y applique. Elles savent également qu'elles sont autorisées à emprunter les sentiers, et que ces sentiers ne font l'objet d'aucun contrôle ou entretien.

Les lacunes mises en évidence concernent la propriété par des particuliers, la possibilité de fermetures temporaires pour des travaux d'entretien et l'absence d'obligation légale d'entretien pour les propriétaires. Ces lacunes pourraient être comblées grâce à une sensibilisation ciblée. En matière de canaux de communication, les personnes interrogées souhaitent avant tout des supports numériques, complétés par des flyers et des affiches placées dans des endroits très fréquentés.

Ce sondage a permis à la population de s'exprimer. Près d'un millier d'usagères et d'usagers de la forêt du Längholz y ont répondu et ont pris le temps de remplir un questionnaire de dix minutes. Cette étude reflète un large éventail d'opinions et de niveaux de connaissances parmi les personnes fréquentant la forêt, notamment en ce qui concerne la répartition par âge et les différents groupes d'usagères et d'usagers. Il convient toutefois de souligner que ce sondage ne constitue pas une étude représentative. Il repose sur un système de participation volontaire, et les personnes âgées de moins de 18 ans en ont été exclues pour des raisons liées à la protection des données. Le sondage fournit néanmoins une base solide pour le plan de gestion des flux de visiteuses et visiteurs. Une offre d'information ciblée pourrait combler certaines lacunes dans les connaissances et réduire les conflits potentiels entre les différents groupes d'usagères et d'usagers.

Les résultats et les enseignements tirés du sondage serviront à l'élaboration d'un concept d'information sur la forêt et pourront notamment être mis à profit pour définir des mesures concrètes en matière d'infrastructures.

# 1 Contexte et situation initiale

La forêt du Längholz, située sur le territoire de la Commune de Brügg et de la Ville de Bienne, est l'une des forêts les plus fréquentées du canton de Berne. De nombreuses personnes viennent ici chaque jour pour se ressourcer et pratiquer des activités de loisirs. Mais la forêt du Längholz constitue également un habitat pour la faune et la flore, produit du bois utilisé comme matière première, filtre l'eau potable, rafraîchît l'air et stocke le CO<sub>2</sub>. En raison de sa proximité avec la ville, la forêt est un lieu où se côtoient de nombreux intérêts divergents, notamment les besoins de détente, les activités de loisirs, les enjeux liés à l'environnement et à la biodiversité, ainsi que l'exploitation du bois. Afin de mieux concilier ces différents intérêts en matière d'utilisation, un projet de gestion du public est actuellement en cours d'élaboration. Ce processus est mené sous la direction de la Division forestière Plateau de l'Office des forêts et des dangers naturels, en collaboration avec les propriétaires de la forêt, la Ville de Bienne, la Commune municipale de Brügg et des associations de protection de l'environnement. Le groupe de travail définit ainsi conjointement les différents lots de travaux, puis en assure la mise en œuvre.

Afin de pouvoir également prendre en compte le point de vue de la population, le Centre for Development and Environment (CDE) de l'Université de Berne a été chargé de mener un sondage auprès des personnes fréquentant la forêt. En concertation avec le groupe de travail, les trois objectifs suivants ont été définis pour le sondage :

## **Les trois objectifs du sondage mené auprès des usagères et usagers de la forêt du Längholz**

1. Mieux comprendre l'utilisation de la forêt du Längholz par le public et cerner les conflits d'utilisation ainsi que les besoins en la matière.
2. Mieux comprendre l'utilisation des infrastructures forestières existantes et mettre en évidence les éventuels besoins en nouvelles infrastructures.
3. Obtenir une vue d'ensemble du niveau de connaissance des personnes fréquentant la forêt concernant les infrastructures forestières, et recenser leurs besoins et leurs attentes en matière d'information.

Dans le présent rapport, nous – l'équipe en charge du projet au CDE – présentons la méthodologie et les résultats de ce sondage, conduit en avril / mai 2026. Le contenu du rapport reflète notre point de vue et non celui du groupe de travail.

Le chapitre 2 ci-après décrit la démarche générale et le contenu du questionnaire. Le chapitre 3 expose les résultats, classés selon les trois objectifs. Le chapitre 4 présente une synthèse et ouvre sur la suite.

## 2 Méthodologie

### 2.1 Démarche générale

Sur la base des trois objectifs susmentionnés, un sondage standardisé en ligne a été conduit du 20 avril au 11 mai 2026. Celui-ci s'adressait à la population des communes de Bienne et de Brugg ainsi qu'à divers groupes d'intérêt actifs dans la forêt du Längholz, c'est-à-dire à l'ensemble des personnes de 18 ans et plus qui fréquentent cette forêt. Le questionnaire pouvait être rempli en allemand et en français et a été diffusé via les canaux suivants :

1. Affiches. Des affiches ont été installées à plusieurs endroits dans la forêt du Längholz, invitant le public à participer via un code QR (voir Figure 1). Les affiches ont été mises en place et régulièrement contrôlées par des collaboratrices et des collaborateurs de la Commune municipale de Brugg et de la Ville de Bienne.
2. Canaux numériques. Le sondage a été annoncé sur les sites internet des communes de Bienne et de Brugg, des propriétaires ainsi que du Canton de Berne. Il a également été relayé sur les réseaux sociaux des deux communes.
3. Envois ciblés. En collaboration avec les membres du groupe de travail, différents groupes d'intérêt présents dans et autour de la forêt du Längholz ont été identifiés. Ces groupes ont été contactés directement et invités à diffuser l'invitation à participer au sondage au sein de leur réseau. Les différents groupes relevaient des domaines suivants : jeunesse et enfance, éducation, protection de la nature, sport, chasse et exploitation forestière.
4. Relais par des tiers. Plusieurs médias, en ligne et imprimés, ont relayé la communication autour du sondage par l'intermédiaire de leurs propres canaux. Au moins une association de quartier a organisé une manifestation au cours de laquelle le sondage a également été présenté. Par ailleurs, pendant la durée du sondage, des habitantes et des habitants ont spontanément installé des affiches supplémentaires afin d'attirer l'attention.



Figure 1 : affiche invitant à participer au sondage

## 2.2 Contenu du sondage

Le sondage était structuré comme suit : la page d'accueil présentait les principales informations relatives à l'étude (objectif, contenu, responsables, anonymat, caractère volontaire et durée estimée du questionnaire), suivies des conditions de participation détaillées. Après avoir donné leur consentement éclairé en ayant pris connaissance de ces conditions, les participantes et les participants répondaient d'abord à des questions portant sur leurs habitudes de fréquentation de la forêt. La deuxième partie comprenait des questions visant à évaluer leurs connaissances des lieux, ainsi que des questions sur leurs opinions concernant la forêt et ses usages. Le sondage se terminait par des questions relatives aux besoins et aux canaux d'information, au profil des personnes participantes, ainsi que par la possibilité de formuler des remarques complémentaires sous forme de texte libre. Les questions posées sont reproduites dans les figures ou présentées dans le texte du chapitre consacré aux résultats. Les questions et réponses concernant les nuisances (« Vous sentez-vous dérangé(e) en forêt » ? « Qu'est-ce qui vous dérange ? ») ont été reprises de l'étude nationale « Monitoring socioculturel des forêts » (WaMos)<sup>1</sup> de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV).

Les personnes participantes pouvaient avancer dans le questionnaire sans avoir à répondre à toutes les questions. Des critères de filtrage étaient parfois intégrés, et, en fonction des réponses à ces questions, certaines questions complémentaires n'étaient posées qu'à certains sous-groupes de personnes. Cela explique pourquoi le nombre de réponses varie d'une question à l'autre.

## 2.3 Personnes participantes

1339 personnes au total se sont rendues sur la page d'accueil. Parmi ces personnes, 292 (22 %) ont interrompu le questionnaire dès la page d'accueil ou dès la première page de contenu. 74 autres personnes (6 %) n'ont pas répondu au sondage jusqu'au bout. Il restait donc 973 participantes et participants (73 %) ayant répondu au sondage jusqu'au bout et qui ont été pris en compte dans les analyses.

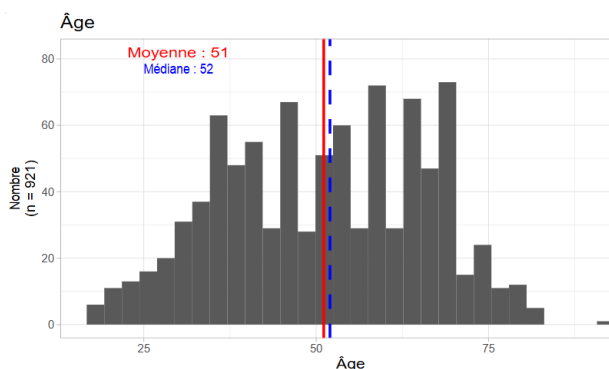
Les réponses recueillies ont été contrôlées afin de détecter d'éventuelles participations multiples, des schémas de réponse suspects ainsi que des cas de speeding, c'est-à-dire un remplissage anormalement rapide du questionnaire. À l'issue de ces contrôles, 8 participations ont été exclues de l'analyse. Ont également été exclues les réponses de 9 personnes âgées de moins de 18 ans ainsi que de 10 personnes ayant indiqué ne s'être jamais rendues dans la forêt du Längholz.

Au total, les réponses de 946 personnes ont ainsi été prises en compte dans les analyses. Parmi ces personnes participantes, 58 % sont des femmes, 41 % des hommes et 1 % des personnes non binaires. L'âge moyen est de 51 ans (voir Figure 2). 67 % ont indiqué habiter à Bienne, 18 % à Brugg, 3 % à Nidau et 1 % à Orpund. D'autres communes, qui représentaient chacune moins de 1 % des personnes participantes, ont été regroupées sous la rubrique

---

<sup>1</sup> <https://www.bafu.admin.ch/fr/enquete-menee-dans-le-cadre-du-monitoring-socioculturel-des-forets-wamos-3>

« Autres » (voir Tableau 1). En concertation avec le groupe de travail, il a été décidé d'inclure également dans les résultats les visiteuses et les visiteurs des forêts provenant d'autres communes que Bienne et Brugg.



**Figure 2 : répartition par âge des personnes participantes**

**Tableau 1 : répartition selon le lieu de résidence**

| NPA    | Nombre | Part | Localité    |
|--------|--------|------|-------------|
| 2503   | 372    | 42 % | Biel/Bienne |
| 2555   | 159    | 18 % | Brugg BE    |
| 2504   | 116    | 13 % | Biel/Bienne |
| 2502   | 104    | 12 % | Biel/Bienne |
| 2560   | 27     | 3 %  | Nidau       |
| 2552   | 12     | 1 %  | Orpond      |
| 2505   | 10     | 1 %  | Biel/Bienne |
| Autres | 94     | 11 % |             |

La plupart des personnes participantes (57 %) ont eu connaissance du sondage grâce aux affiches placardées dans la forêt ; 24 % d'entre elles l'ont découvert via les canaux numériques (sites internet et réseaux sociaux) et 19 % grâce à un courrier adressé aux groupes d'intérêt.

## 3 Résultats

### 3.1 Utilisation de la forêt du Längholz, conflits d'usage et besoins des usagers et usagers

L'objectif premier du sondage était de mieux comprendre l'utilisation de la forêt du Längholz par le public et de cerner les conflits d'utilisation ainsi que les besoins en la matière.

#### 3.1.1 Fréquence des visites en forêt et activités pratiquées

La Figure 3 présente les résultats concernant la fréquence à laquelle les personnes participant à l'enquête se rendent dans la forêt du Längholz (les 10 personnes ayant répondu « Jamais – je n'ai encore jamais été dans la forêt du Längholz » ont été exclues de l'analyse). La forêt du Längholz est très souvent fréquentée par les personnes interrogées. Près d'un cinquième de celles-ci (19 %) s'y promènent quotidiennement. Un peu moins de la moitié des personnes interrogées (45 %) se rend en forêt au moins une fois par semaine.

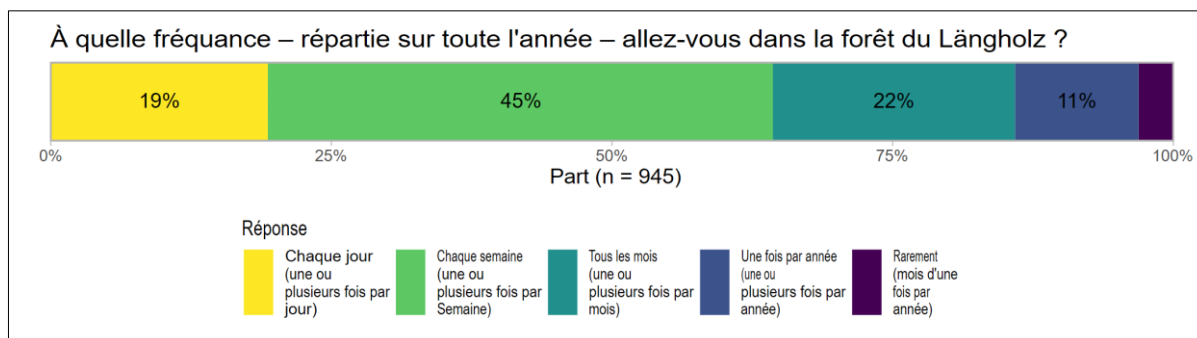


Figure 3 : fréquence des visites dans la forêt du Längholz

Lorsqu'on leur a demandé avec qui elles se promenaient habituellement (voir Figure 4), environ la moitié des personnes ont indiqué qu'elles se promenaient dans la forêt seules et/ou avec d'autres adultes. Environ un tiers d'entre elles ont indiqué qu'elles se rendaient généralement dans la forêt du Längholz en compagnie d'enfants, et environ un quart ont déclaré être accompagnées d'un chien.

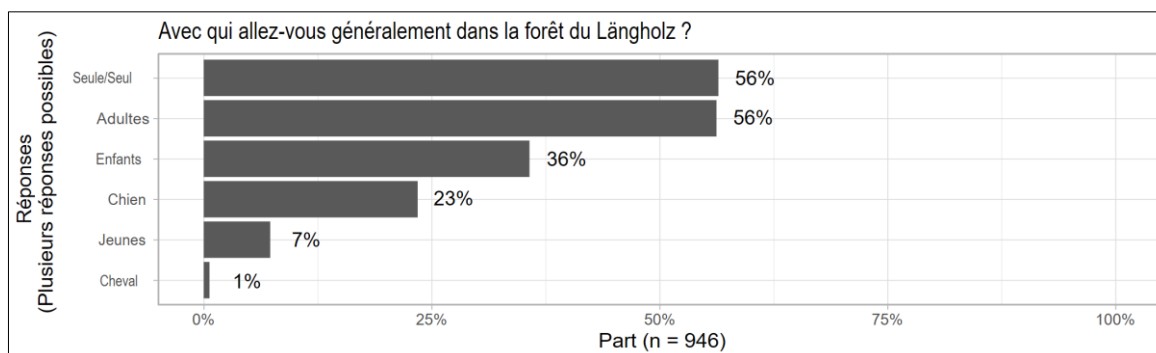
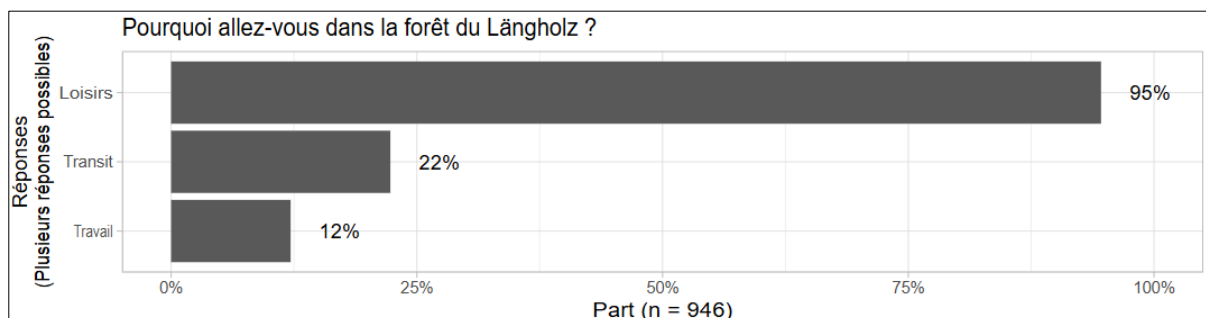


Figure 4 : accompagnement lors des sorties en forêt

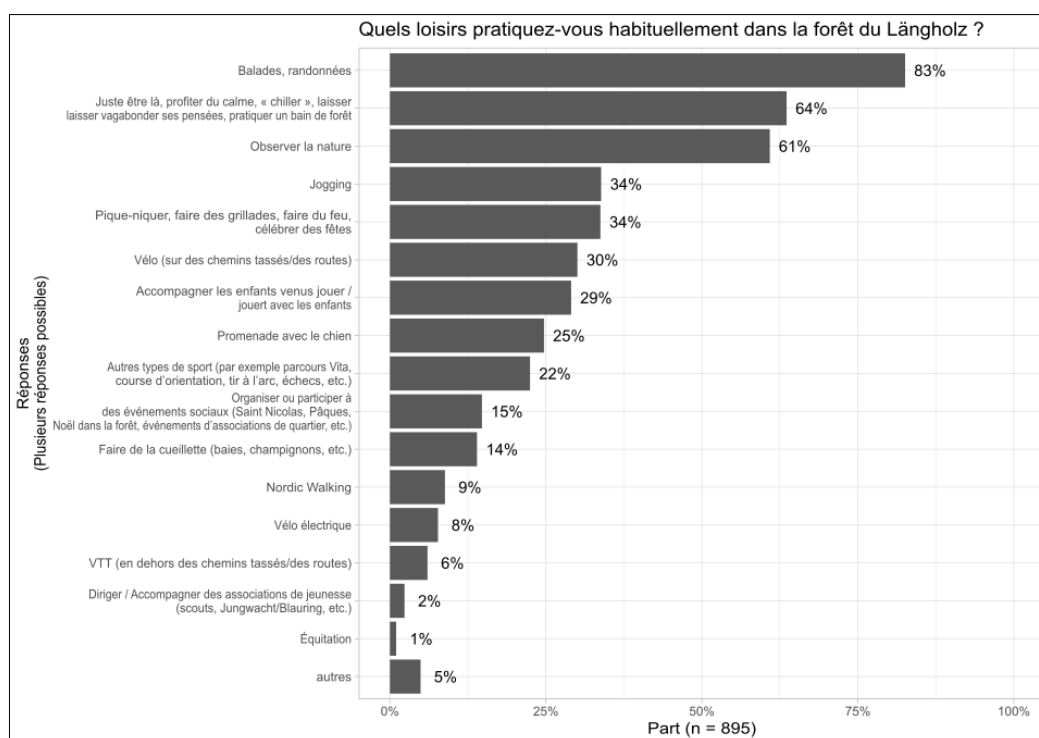
La grande majorité des personnes participantes fréquentent la forêt pour y pratiquer des activités de loisirs (95 %), mais certaines l'utilisent également comme voie de transit (22 %).

En outre, un peu plus de 12 % d'entre elles fréquentent la forêt du Längholz pour des raisons professionnelles (voir Figure 5).



**Figure 5 : motif de fréquentation de la forêt du Längholz**

La Figure 6 présente les informations relatives aux activités de loisirs spécifiques. Seules les personnes participant au sondage qui se rendent dans la forêt du Längholz pour y pratiquer des activités de loisirs ont été prises en compte (n = 895). Les activités les plus fréquemment citées sont plutôt des activités calmes, à savoir « balades et randonnées » (83 %), « simplement juste être là et profiter du calme » (64 %) et « observer la nature » (61 %). Les activités physiques ont été citées un peu moins souvent, comme le jogging (34 %), « pique-niquer, faire des grillades, faire du feu, célébrer des fêtes » (34 %), faire du vélo (30 %), accompagner des enfants venus jouer (29 %) ou promener le chien (25 %).



**Figure 6 : fréquence des activités de loisirs dans la forêt du Längholz**

La Figure 7 présente les activités professionnelles exercées dans la forêt du Längholz par les personnes interrogées. Seuls les personnes participant au sondage qui se rendent dans la forêt du Längholz pour des activités professionnelles ont été prises en compte (n = 115). Parmi ces personnes, la plupart dirigent ou animent des activités éducatives et d'encadrement

destinées aux enfants et aux jeunes (44 %). Viennent ensuite les travaux forestiers (22 %), l'utilisation de la forêt comme bureau en plein air (17 %) et d'autres motifs (19 %).

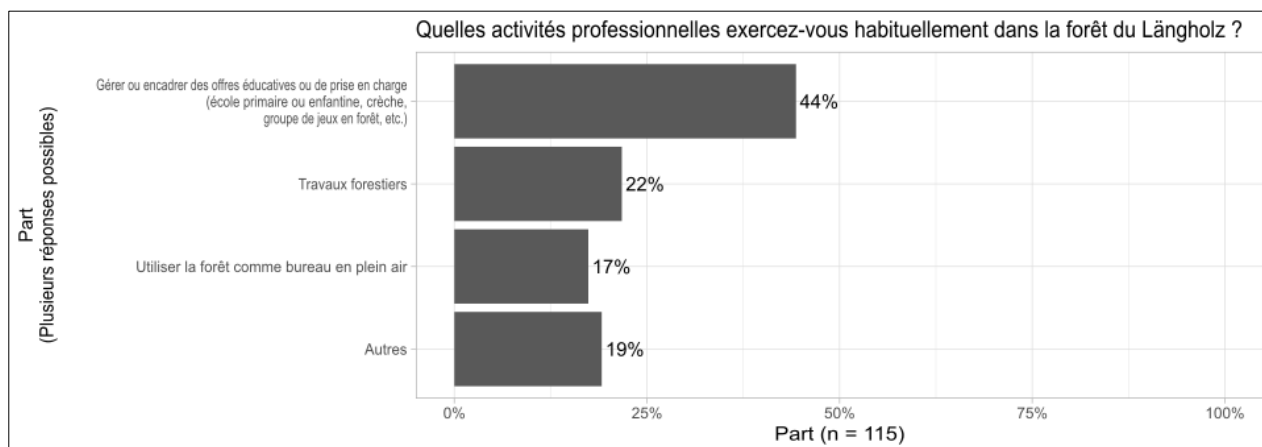


Figure 7 : activités professionnelles dans la forêt du Längholz

### 3.1.2 Importance de la forêt

Les participantes et les participants ont par ailleurs indiqué quels aspects de la forêt étaient personnellement importants pour eux. À cette fin, les cinq critères « caractère naturel / proximité avec la nature », « calme », « liberté », « sécurité » et « confort » ont été classés par ordre d'importance. Lors de l'analyse, une valeur numérique a été attribuée à chacun des critères : 5 correspondant au degré d'importance le plus élevé et 1 au degré d'importance le plus faible.

Le Tableau 2 présente les valeurs moyennes, les écarts-types (et) ainsi que le nombre de réponses (n). C'est le critère « caractère naturel / proximité avec la nature » qui a obtenu le score le plus élevé, suivi par « calme », « liberté », « sécurité » et « confort ». Cela correspond également à l'ordre choisi par la plupart des personnes ayant participé. De légères divergences d'appréciation étaient naturellement fréquentes. En revanche, les appréciations diamétralement opposées étaient rares.

Tableau 2 : pondération personnelle de l'intérêt

| Qu'est-ce qui compte particulièrement pour vous dans la forêt ?<br>(Classez vos réponses par ordre d'importance de 1 à 5) |                |            |                        |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------|------------|------------------------|
| Élément                                                                                                                   | Valeur moyenne | Écart-type | Nombre de réponses (n) |
| Caractère naturel / proximité avec la nature                                                                              | 4,3            | 1,0        | 781                    |
| Calme                                                                                                                     | 3,7            | 1,0        | 781                    |
| Liberté                                                                                                                   | 2,9            | 1,1        | 781                    |
| Sécurité                                                                                                                  | 2,4            | 1,2        | 781                    |
| Confort                                                                                                                   | 1,6            | 0,9        | 781                    |

Les personnes participantes ont ensuite été invitées à pondérer les différents usages de la forêt. À cette fin, il leur a été demandé de répartir un maximum de 30 points entre les trois domaines « exploitation forestière », « loisirs » et « protection de la nature », en fonction de l'importance qu'elles leur accordaient personnellement. Comme le montre le Tableau 3, les

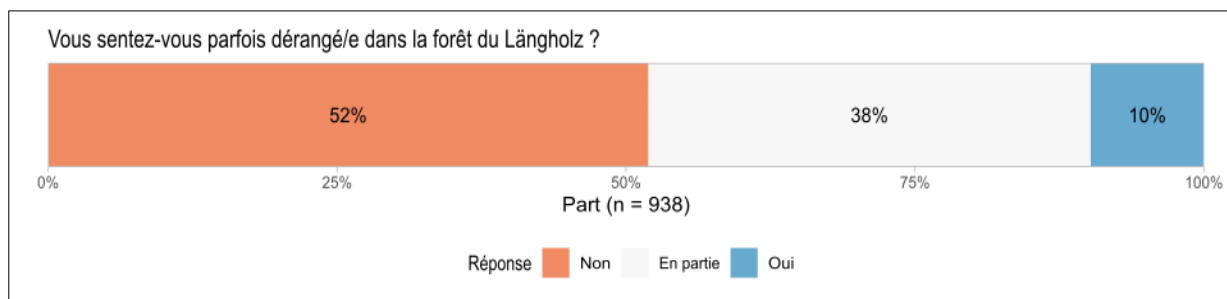
participantes et les participants ont attribué la note la plus élevée à la protection de la nature, avec une moyenne de 14 points, suivie par les loisirs (10,3 points). L'exploitation forestière se voit toutefois elle aussi reconnaître une certaine importance (5,7 points).

**Tableau 3 : pondération des différents intérêts liés à l'utilisation par les personnes participantes**

| Quelle est la pondération des trois intérêts suivants dans la forêt du Längholz ?                              |                        |                |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------|----------------|
| Type d'utilisation                                                                                             | Nombre de réponses (n) | Valeur moyenne |
| Protection de la nature<br>(la forêt en tant qu'habitat pour la faune et la flore)                             | 842                    | 14,0           |
| Usage de loisirs<br>(la forêt comme espace de loisirs de proximité)                                            | 842                    | 10,3           |
| Exploitation forestière<br>(la forêt comme source de ressources renouvelables (matières premières et énergie)) | 842                    | 5,7            |

### 3.1.3 Dérangements ressentis

À la question de savoir si elles se sentaient dérangées en forêt, plus de la moitié des personnes interrogées (52 %) ont répondu que rien ne les dérangeait. Plus d'un tiers (38 %) se sentaient quelque peu dérangées, et 10 % se sentaient réellement dérangées (voir Figure 8).



**Figure 8 : dérangement dans la forêt du Längholz**

Les personnes qui se sentaient partiellement ou réellement dérangées (n = 445) ont pu en indiquer la cause. La principale nuisance est perçue comme étant les « déchets » (56 %), suivies des « travaux forestiers » (52 %), des « destructions et vandalisme » (43 %), du « vélo électrique et du VTT électrique » (38 %) ainsi que des « VTT » (24 %) et des « fêtes/fêtes avec de la musique » (31 %) (voir Figure 9).

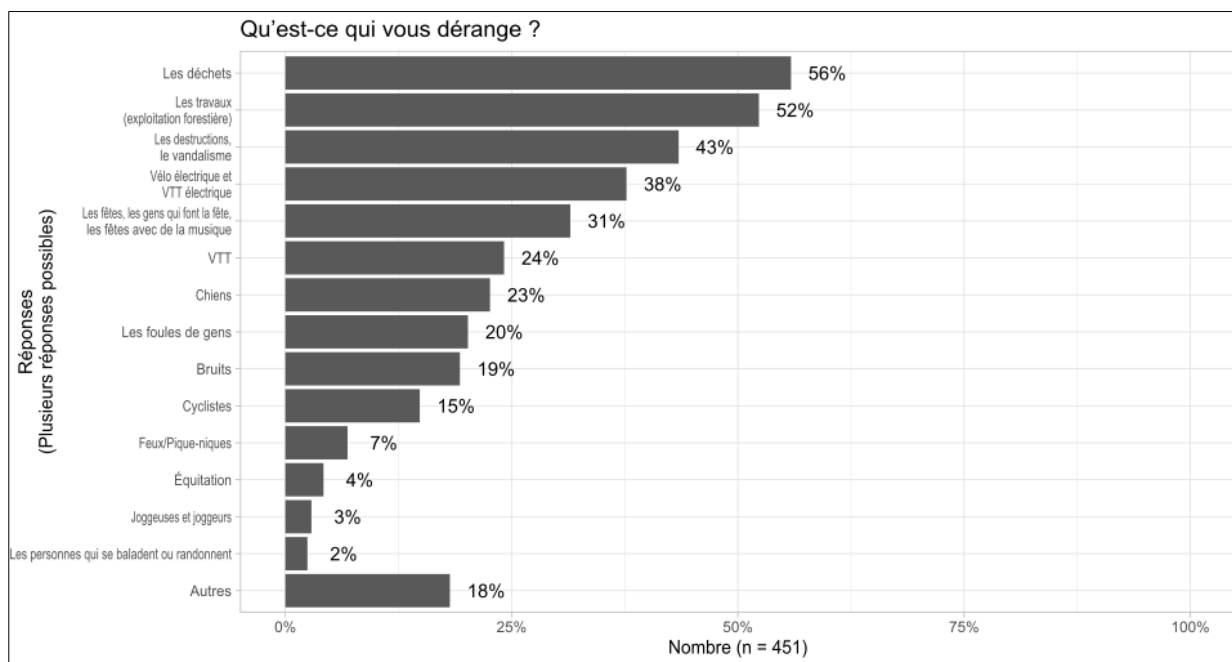


Figure 9 : nature du dérangement perçu en forêt

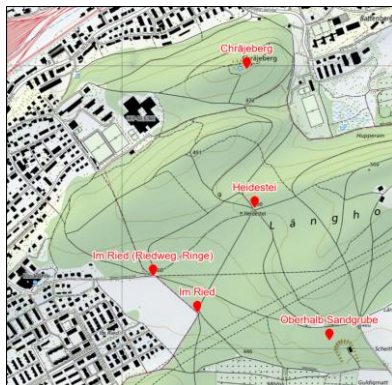
### 3.2 Utilisation des infrastructures forestières concrètes et besoins en infrastructures

Afin de mieux comprendre l'utilisation des infrastructures forestières existantes et d'identifier d'éventuels besoins en nouvelles infrastructures, des questions spécifiques ont été posées concernant les aires de pique-nique, les foyers, les pistes et les sentiers.

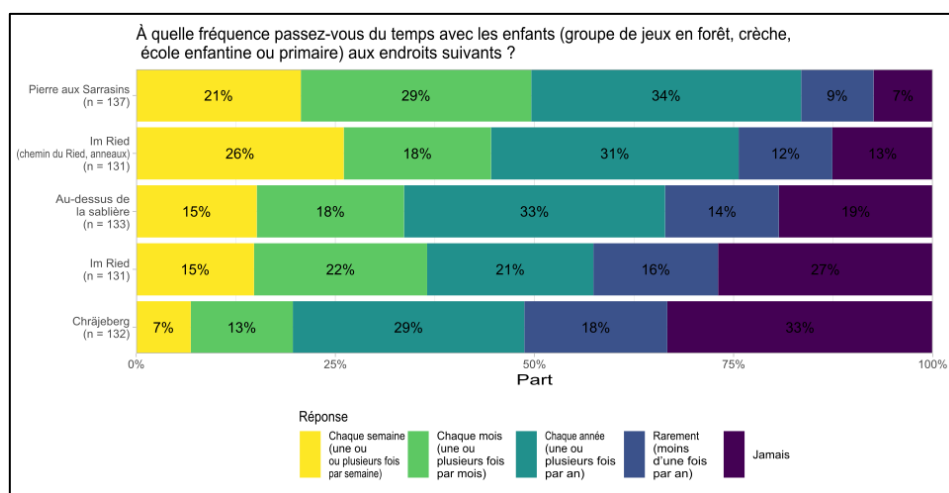
#### 3.2.1 Utilisation des foyers et des aires de pique-nique par des groupes d'enfants

139 personnes ont indiqué qu'elles se rendaient au moins une fois par an dans la forêt du Längholz avec des groupes d'enfants (p. ex. en tant que personnes enseignantes ou animatrices).<sup>2</sup> On a demandé spécifiquement à ces personnes quelles étaient les aires (voir Figure 10), qu'elles utilisaient et à quelle fréquence. Comme le montre la Figure 11, l'aire de pique-nique du « Heidestei » est la plus fréquentée, suivie de celle du « Ried » près du chemin du Ried, puis de l'aire située au-dessus de la sablière, de la deuxième aire du « Ried » et du « Chräjeberg ».

<sup>2</sup> Ce groupe concerne l'encadrement de groupes d'enfants (p. ex. en tant que personnes enseignantes ou animatrices). Il ne s'agit donc que d'une partie de l'ensemble des personnes qui se promènent dans la forêt avec des enfants. Les parents qui se promènent dans la forêt avec leur enfant, par exemple, ne font pas partie de ce groupe.

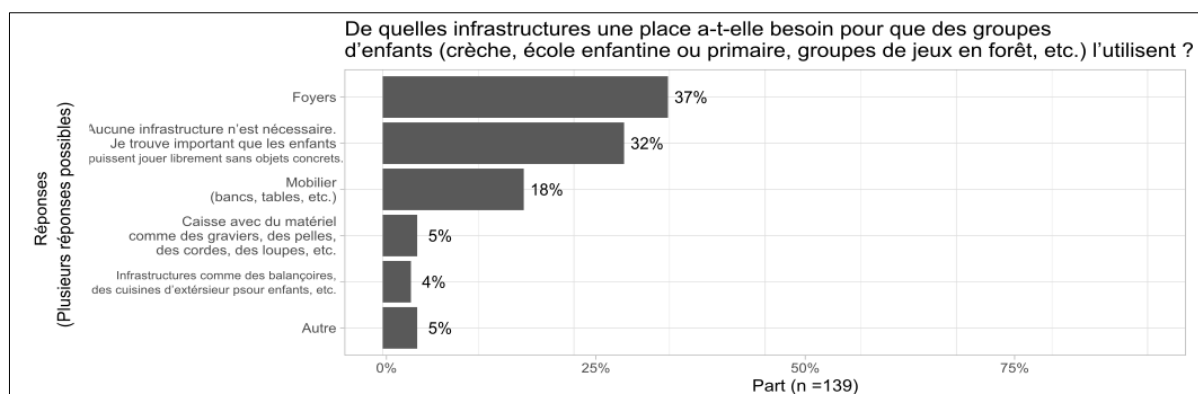


**Figure 10 : emplacements des foyers et des aires de pique-nique**



**Figure 11 : utilisation les différents foyers et aires de pique-nique par des groupes d'enfants**

À propos des équipements nécessaires sur les aires de jeux pour les groupes d'enfants, la plupart des personnes (37 %) indiquent qu'il faudrait un foyer (voir Figure 12). 32 % des personnes concernées estiment cependant qu'aucune infrastructure spécifique (supplémentaire) n'est nécessaire, et 18 % souhaiteraient disposer de mobilier (bancs, tables).



**Figure 12 : infrastructures souhaitées sur les aires pour les groupes d'enfants**

### 3.2.2 Utilisation des foyers

Au total, 478 personnes ont déclaré utiliser au moins une fois par an une aire de pique-nique ou un foyer dans la forêt du Längholz. La fréquence d'utilisation des foyers et des aires de pique-nique a été précisée chez ces personnes sur deux emplacements : « Chräjeberg » et « Ried » (voir Figure 13).

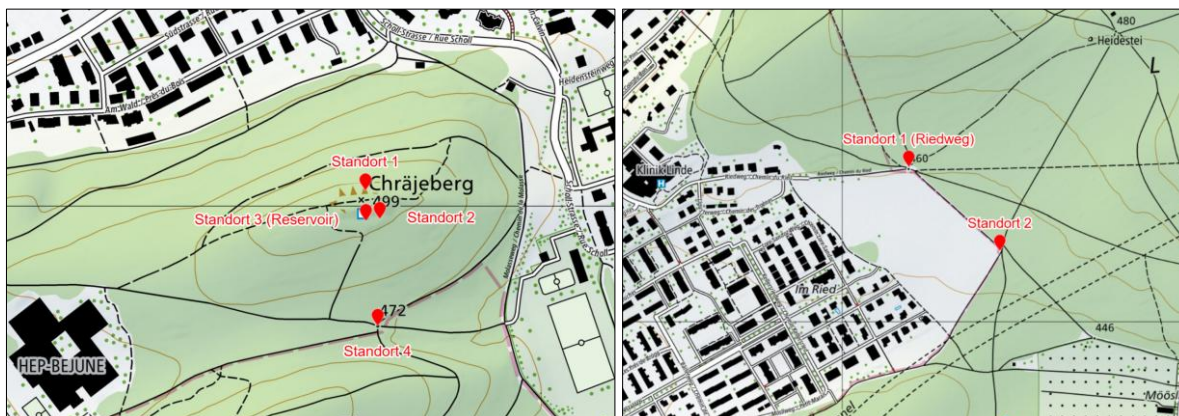


Figure 13 : aires du Chräjeberg (à gauche) et de Ried (à droite)

Il ressort de la Figure 14 que, dans le Chräjeberg, c'est l'emplacement 4 qui est le plus fréquenté. Parmi les personnes concernées, 3 % fréquentent cet emplacement chaque semaine, 8 % chaque mois et 28 % chaque année. Les autres aires sont utilisées un peu moins souvent, mais les différences sont relativement faibles.

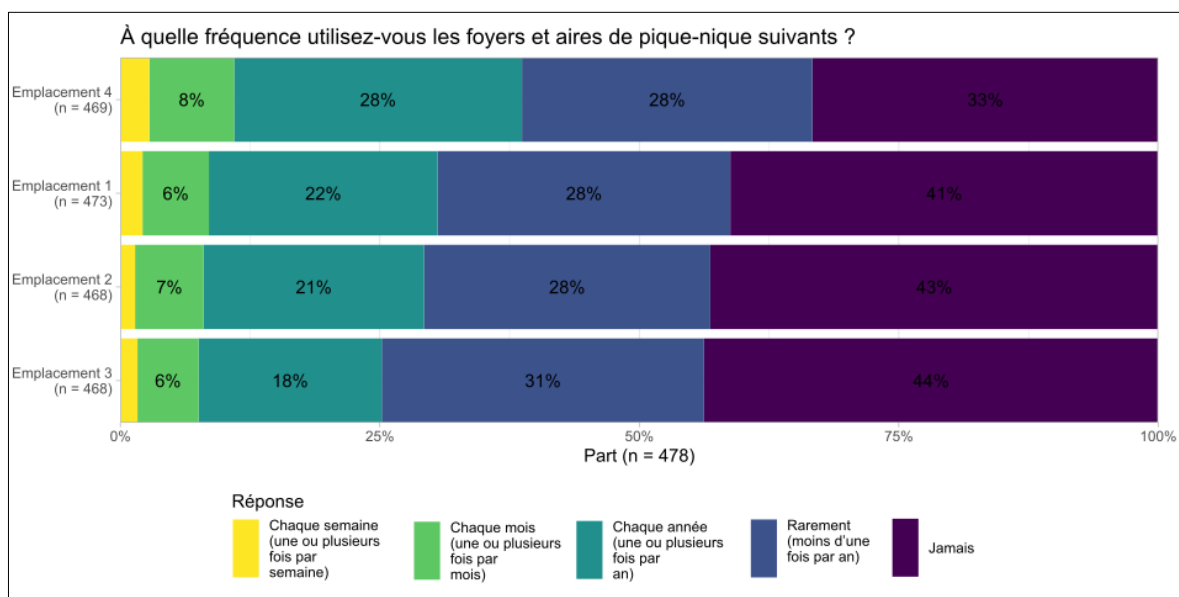


Figure 14 : utilisation des foyers et des aires de pique-nique du Chräjeberg

Au Ried, l'emplacement 1 est nettement plus fréquenté que le 2 (voir Figure 15). Parmi les personnes concernées, 5 % fréquentent l'emplacement 1 chaque semaine, 14 % chaque mois et 42 % chaque année. Sur l'emplacement 2, en revanche, ces chiffres ne sont respectivement que de 4 %, 9 % et 24 %.

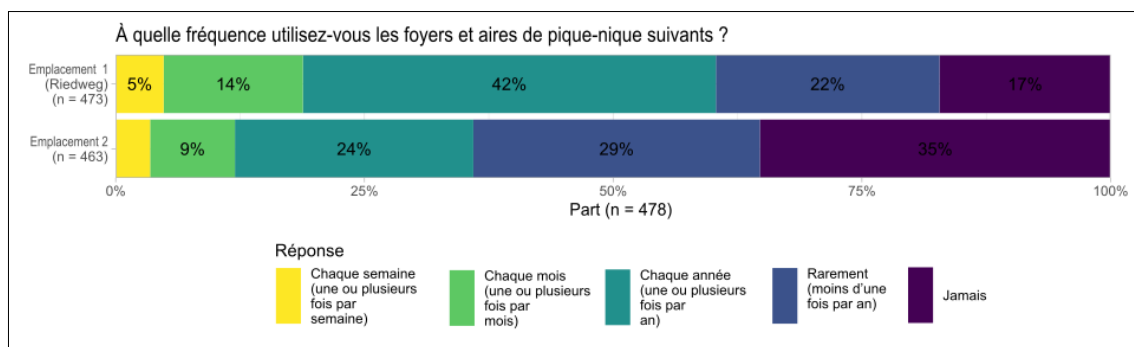


Figure 15 : utilisation des foyers / aires de pique-nique du Ried

### 3.2.3 Sentiers

La majorité des personnes interrogées (60 %) emprunte un sentier au moins une fois par mois (voir Figure 16). Un sentier est un chemin sans revêtement dur dont le tracé peut changer constamment.

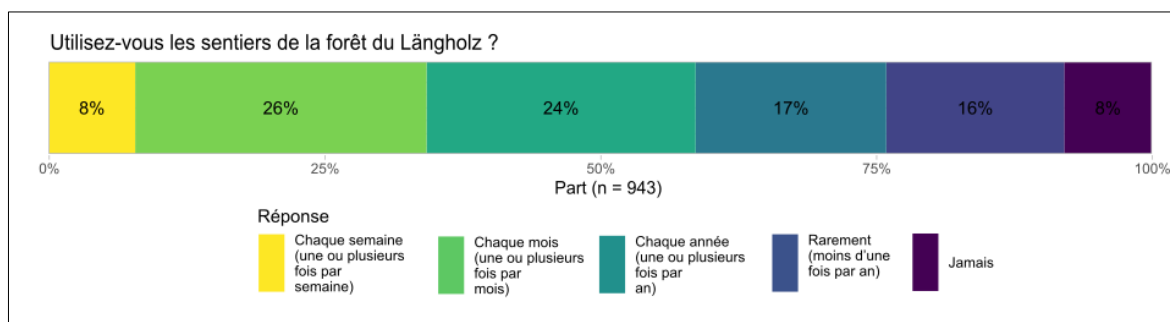


Figure 16 : utilisation des sentiers

### 3.2.4 Parcours VTT

À la question de savoir si elles seraient favorables à la création d'un parcours VTT officiel, une majorité des personnes participantes (60 %) a répondu par la négative (voir Figure 17). Et lorsqu'il leur a été demandé si elles seraient prêtes, dans le cadre d'une association (existante ou nouvelle), à prendre en charge la réalisation et l'entretien d'un tel parcours et à en assumer la responsabilité, 6 personnes ont répondu « oui » et 11 « peut-être ».

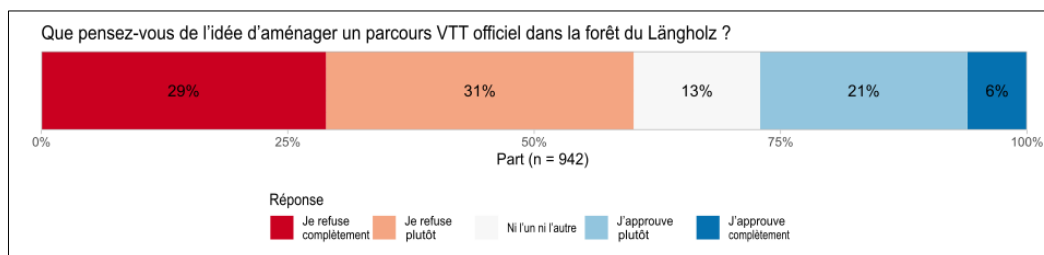


Figure 17 : taux d'acceptation d'un parcours VTT

Les avis sur le projet de parcours VTT divergent toutefois fortement. La Figure 18 présente les taux d'approbation et de désapprobation par catégorie d'usagers. Le taux d'approbation le plus élevé se trouve parmi les personnes pratiquant le VTT et les responsables d'associations

de jeunesse. Dans tous les autres groupes, le rejet prédomine, celui-ci étant le plus marqué chez les personnes pratiquant l'équitation et chez les propriétaires de chiens.

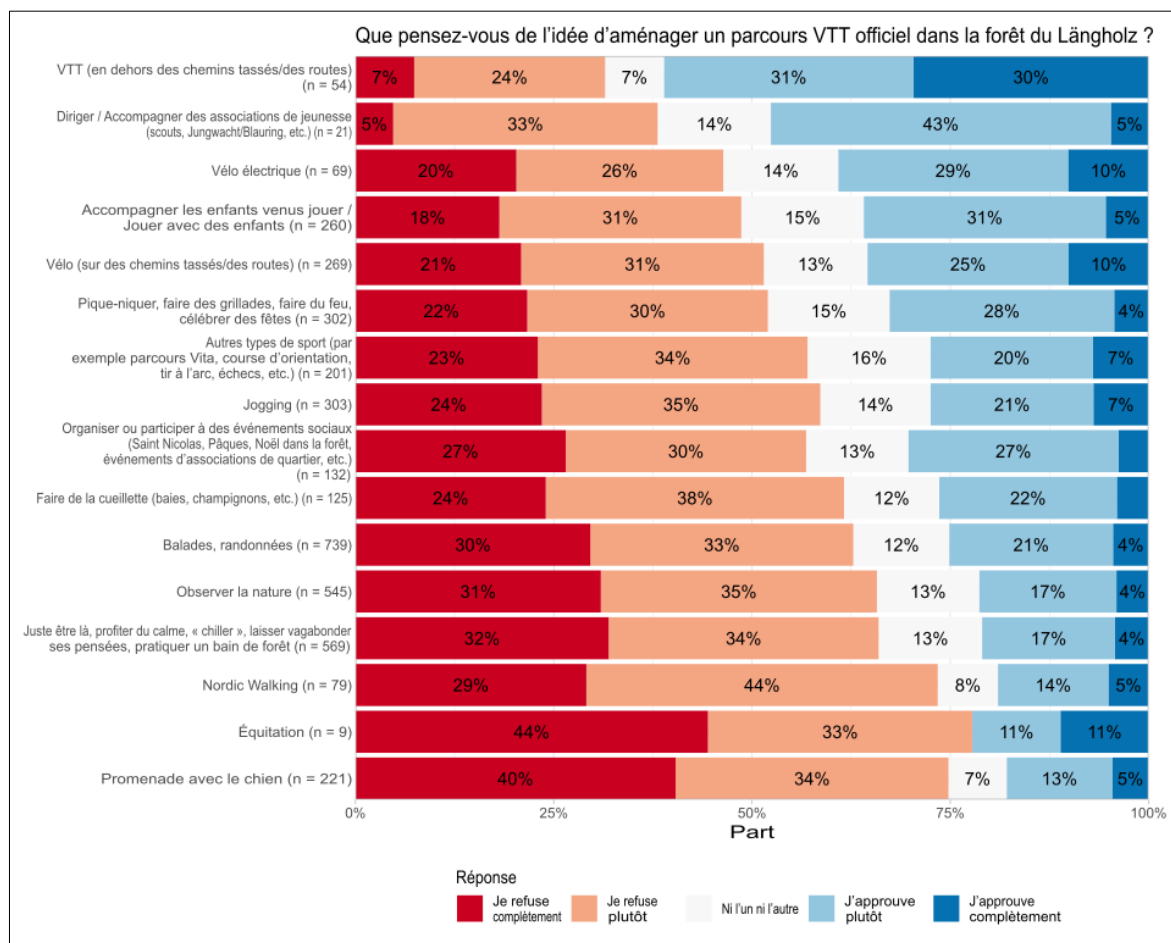


Figure 18 : taux d'acceptation d'un parcours VTT officiel selon les groupes d'utilisateurs

### 3.2.5 Sentier didactique

La Figure 19 montre le niveau d'acceptation d'un sentier didactique dans la forêt. Un nouveau sentier didactique dans la forêt serait plutôt bien accueilli ou très bien accueilli par la majorité (83 %) des personnes interrogées. Seuls 9 % y sont (plutôt ou fortement) opposés.

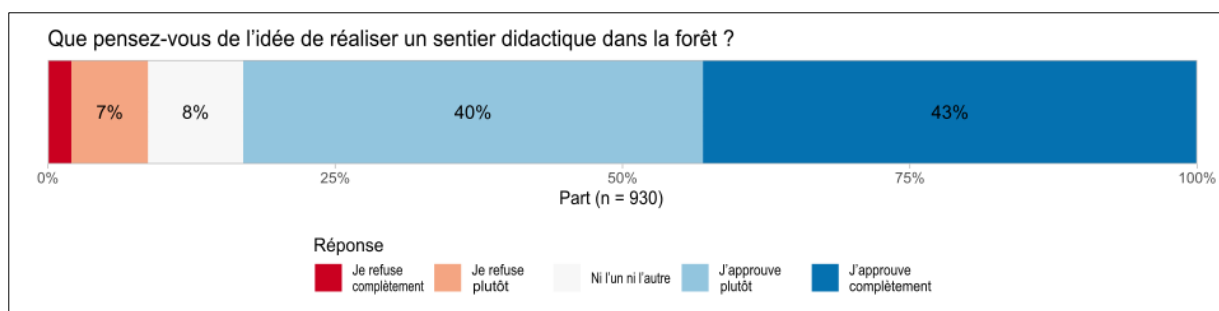


Figure 19 : taux d'acceptation d'un sentier didactique dans la forêt

### 3.3 Connaissance de la forêt, besoins et attentes en matière d'information

Le sondage doit aussi servir à obtenir une vue d'ensemble du niveau de connaissance des personnes fréquentant la forêt concernant les infrastructures forestières, et à mettre en évidence leurs besoins et leurs attentes en matière d'information. Dans le cadre de ces questions de connaissances générales, les personnes participantes ont été invitées à évaluer l'exactitude des réponses proposées. Pour ce faire, elles pouvaient évaluer chaque option en choisissant parmi les réponses suivantes : « Clairement oui », « Probablement oui », « Je ne sais pas », « Probablement non » et « Clairement non ».

#### 3.3.1 Connaissance de la forêt

La Figure 20 illustre dans quelle mesure les personnes participant au sondage connaissent bien les rapports de propriété de la forêt du Längholz. La plupart des gens savent, à juste titre, que la forêt du Längholz appartient au Canton de Berne, à la Ville de Bienne, à la Commune de Brügg et aux bourgeoisies. Ils savent également que la forêt n'appartient pas à la Confédération. Le fait que la forêt du Längholz appartienne en partie à des propriétaires privés demeure toutefois peu connu. Seuls 11 % des personnes participantes ont su répondre correctement à cette question avec certitude, et 22 % y ont répondu correctement, mais sans certitude.

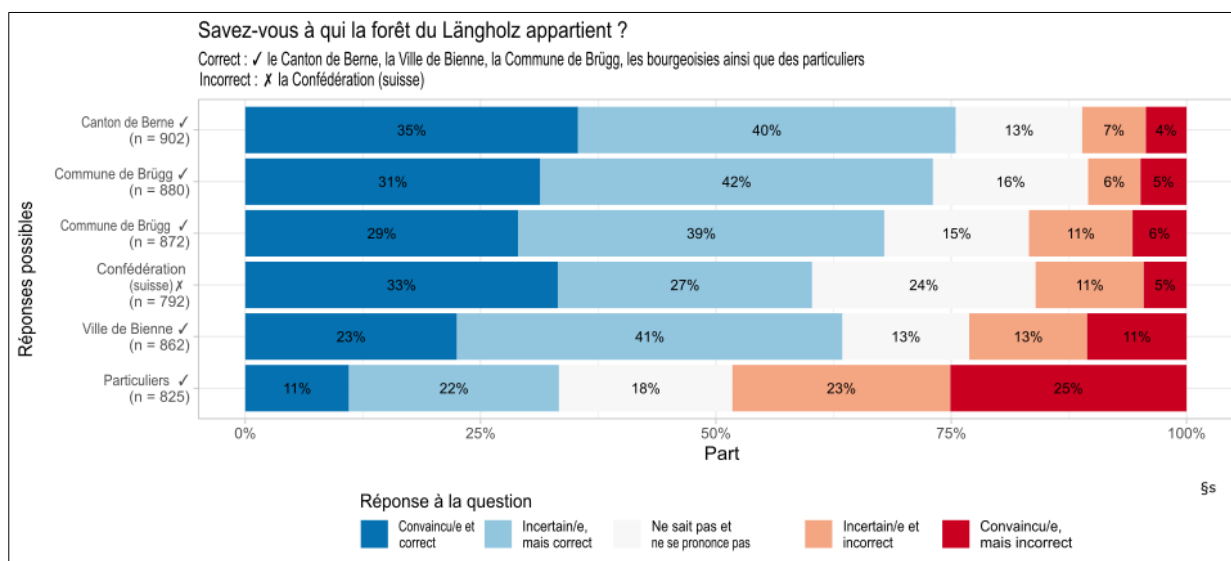


Figure 20 : connaissances générales sur les propriétaires de la forêt

La Figure 21 illustre dans quelle mesure les personnes participant au sondage connaissent les responsabilités concernant la forêt du Längholz. La grande majorité des personnes interrogées sait que la forêt du Längholz est généralement accessible à pied pour tout le monde, sous la propre responsabilité de chacun. Les personnes interrogées ont moins conscience du fait que la forêt n'est pas toujours et partout librement accessible, mais qu'elle peut également être temporairement fermée (par exemple pour des travaux d'entretien). Par ailleurs, très peu de personnes (7 %) savent que les propriétaires n'ont aucune obligation

d'entretien. Au contraire : une grande partie des personnes participantes est convaincue à tort (47 %) ou suppose au moins (38 %) qu'une telle obligation existe.

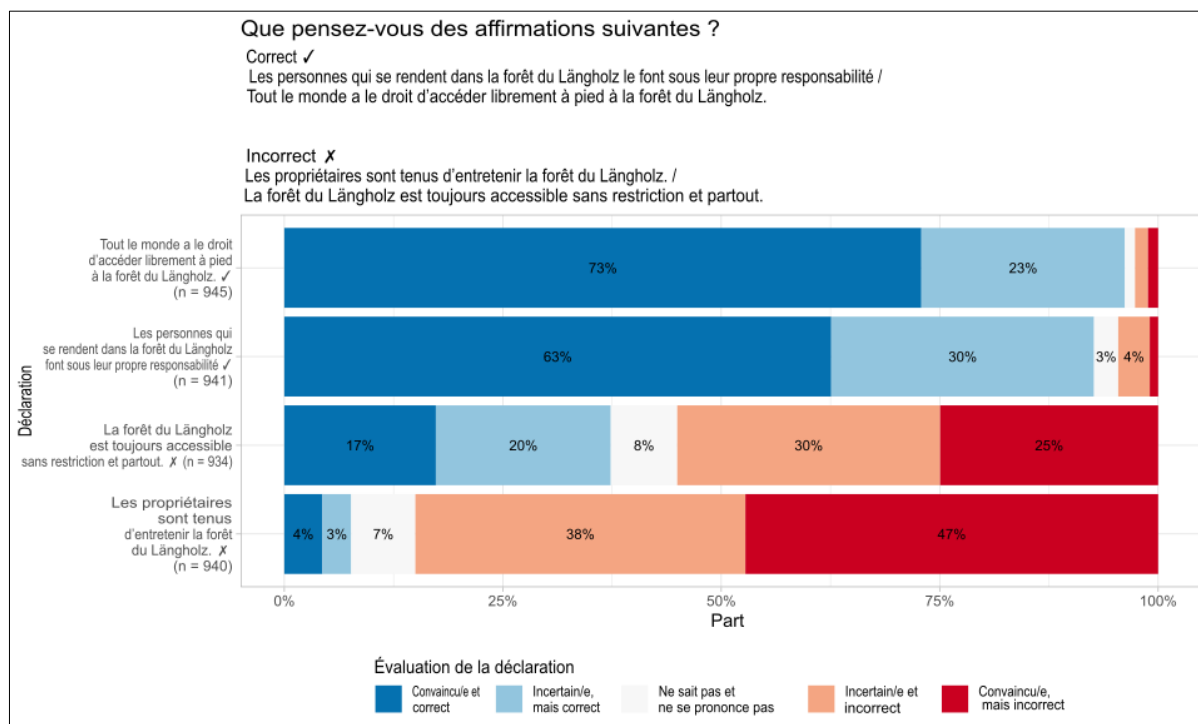


Figure 21 : connaissances générales sur les responsabilités

La Figure 22 illustre dans quelle mesure les personnes participant au sondage connaissent les sentiers. Un sentier est un chemin sans revêtement dur dont le tracé peut changer constamment. Une grande majorité des personnes interrogées sait, à juste titre, qu'il est autorisé d'emprunter les sentiers, mais que ceux-ci ne font pas l'objet de contrôles ni d'entretien réguliers.

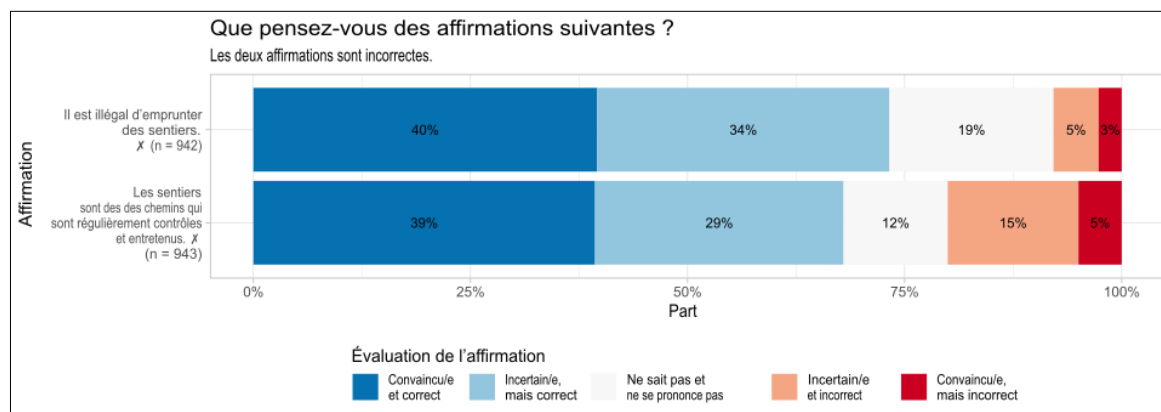
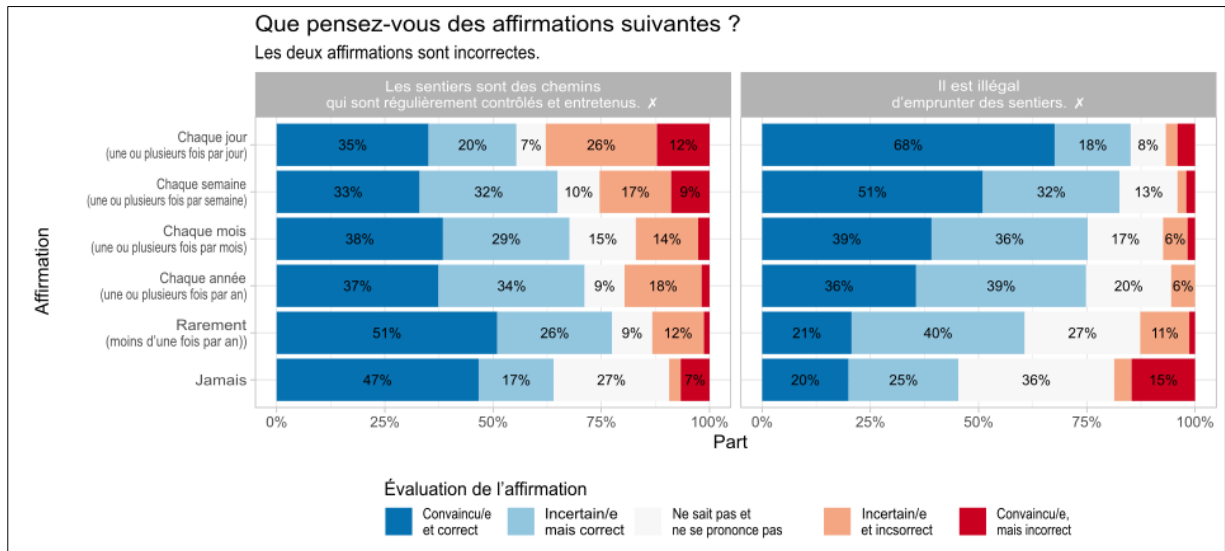


Figure 22 : connaissances générales sur les sentiers

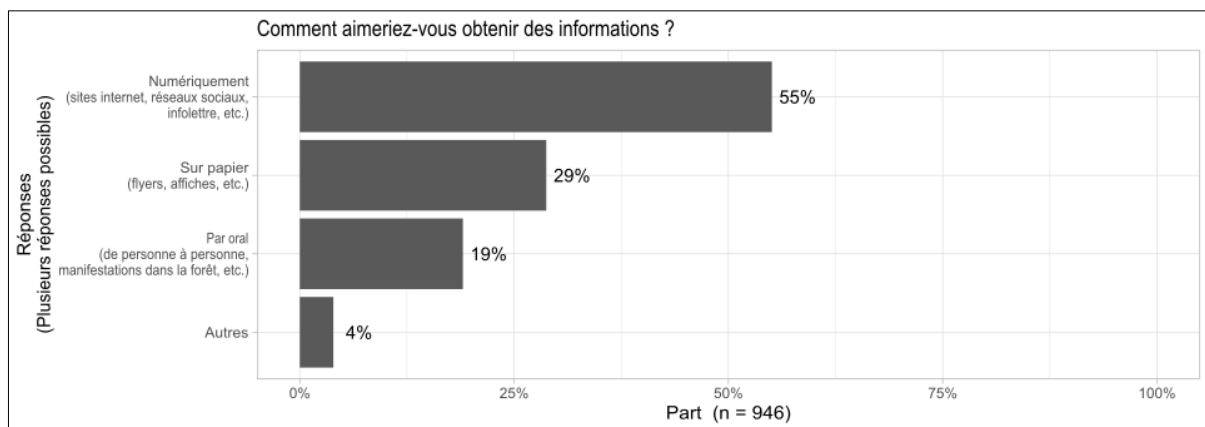
La Figure 23 distingue les réponses concernant les connaissances générales sur les sentiers en fonction des usagers. Quelle que soit la fréquence à laquelle les personnes interrogées empruntent des sentiers, la majorité d'entre elles évaluent correctement ces affirmations.



**Figure 23 : connaissances générales sur les sentiers en fonction des usagers**

### 3.3.2 Besoins d'information

À la question de savoir par quels canaux elles préfèrent être informées, la majorité des personnes interrogées souhaite recevoir des informations via les canaux numériques (sites internet, infolettres, réseaux sociaux), suivis par les canaux traditionnels tels que les flyers ou les affiches (voir Figure 24).



**Figure 24 : souhaits concernant les canaux d'information**

## **4 Discussion et perspectives**

Le présent rapport rend compte des résultats d'un sondage mené auprès des usagères et usagers de la forêt du Längholz. Nous présentons ci-après les résultats au regard des trois objectifs du sondage, mettons en évidence les limites de ce dernier et esquissons brièvement les prochaines étapes.

### **4.1 Questions relatives au contenu**

#### **4.1.1 Utilisations existantes, conflits d'intérêts et d'usages**

Pour une grande partie des personnes ayant participé au sondage, la forêt du Längholz constitue avant tout un lieu de détente et de découverte de la nature, où prédominent les activités tranquilles. Il n'est dès lors guère surprenant que les participantes et les participants considèrent le caractère naturel des lieux et la tranquillité comme des aspects essentiels, ce qui se reflète également dans la priorité élevée accordée à la protection de la nature par rapport aux loisirs et à l'exploitation forestière.

Les conflits, au sens de dérangements ressentis, se manifestent principalement sous la forme a) de nuisances physiques (déchets, vandalisme, travaux forestiers), b) de conflits d'usage (vélos contre personnes à pied en quête de tranquillité, fêtes/soirées contre calme et protection de la nature). Les résultats de ce sondage mettent également en évidence le conflit fondamental, déjà bien connu, entre l'importance accordée à la nature et à la tranquillité, la pratique d'activités de loisirs telles que le VTT ou les grillades, et les intérêts économiques liés notamment à l'exploitation forestière et à la production de bois. On peut toutefois constater parallèlement que plus de la moitié des visiteuses et des visiteurs interrogés (52 %) ne se sentent pas dérangés dans la forêt. D'autres sources potentielles de conflit, telles que les nombreux groupes d'enfants dans la forêt ou le nombre relativement élevé de promeneuses et de promeneurs de chiens, semblent moins marquées, pour autant qu'elles ne génèrent pas de bruit ni de déchets abandonnés.

#### **4.1.2 Besoins en infrastructures forestières existantes et nouvelles**

Les informations relatives aux infrastructures de loisirs existantes ainsi qu'aux besoins d'aménagement futurs constituent une base pour hiérarchiser les priorités en matière d'extension, de création ou de démantèlement d'infrastructures. En ce qui concerne les infrastructures destinées aux groupes d'enfants, les personnes interrogées ne souhaitent pas davantage que des foyers et des bancs ; elles estiment au contraire que le jeu libre doit occuper une place prépondérante.

La plupart des personnes participantes se déclarent très favorables ou plutôt favorables à la création d'un nouveau sentier didactique dans la forêt. Celui-ci pourrait être utilisé pour contribuer à répondre aux besoins d'information actuels des usagers de la forêt.

Un nouveau parcours VTT serait majoritairement bien accueilli par les cyclistes, mais majoritairement rejeté par les autres groupes d'usagers. Un parcours VTT balisé pourrait néanmoins s'avérer utile, car il pourrait contribuer à séparer les différentes utilisations et, par

là même, à atténuer le conflit d'usage entre les cyclistes et les personnes en quête de tranquillité. Or, le soutien des cyclistes serait ici déterminant – non seulement en termes d'entretien et de responsabilité vis-à-vis du sentier, mais aussi en ce qui concerne leur volonté de l'emprunter principalement. Une majorité des cyclistes ayant participé à l'étude se montre favorable à l'idée d'un parcours VTT, et certaines personnes participantes se sont déclarées prêtes, dans le cadre d'une association (existante ou à créer) et en concertation avec les propriétaires des lieux, à prendre en charge la réalisation et l'entretien d'un tel parcours et à en assumer la responsabilité.

#### **4.1.3 Connaissance de la forêt, besoins et attentes en matière d'information**

Dans l'ensemble, on peut considérer que le niveau de connaissances des personnes fréquentant la forêt est élevé. La plupart des gens savent à juste titre que la forêt appartient au Canton de Berne, à la Ville de Bienne, à la Commune de Brugg ainsi qu'aux bourgeoisies, et qu'elle n'est pas la propriété de la Confédération. De plus, les personnes interrogées sont conscientes que la forêt est accessible à tous et que la responsabilité individuelle s'y applique. Elles savent également qu'elles sont autorisées à emprunter les sentiers, et que ces derniers ne font l'objet d'aucun contrôle ou entretien. Ces connaissances de base sont importantes et utiles : elles pourront être mises à profit dans les communications futures afin d'expliquer les mesures prévues dans le cadre du plan de gestion des flux de visiteurs ou, par exemple, sensibiliser le public à sa responsabilité individuelle en matière de gestion des déchets.

Les éventuelles lacunes de connaissances, qui pourraient être comblées par une sensibilisation ciblée, concernent les aspects suivants : peu de personnes savent avec certitude que certaines parties de la forêt sont des propriétés privées. En outre, beaucoup ignorent que la forêt n'est pas librement accessible partout et en tout temps, mais qu'elle peut être temporairement fermée, par exemple pour des travaux d'entretien. Enfin, nombre d'entre elles ne savent pas non plus que les propriétaires ne sont pas tenus d'assurer l'entretien de la forêt. Une information ciblée sur ces thèmes pourrait améliorer la compréhension et l'acceptation des règles d'exploitation forestière et ainsi contribuer à réduire les conflits. D'après les indications fournies par les personnes participantes, les canaux de communication les plus adaptés seraient les informations diffusées sous forme numérique ainsi que les affiches et les flyers installés dans les endroits les plus fréquentés de la forêt.

### **4.2 Portée et limites du modèle de sondage retenu**

#### **4.2.1 Représentativité de l'échantillon**

Les 946 personnes ayant répondu au sondage qui ont été prises en compte dans l'analyse reflètent un large éventail d'opinions et de niveaux de connaissances des personnes fréquentant la forêt, notamment en ce qui concerne la répartition par âge et les différents groupes d'usagers et d'usagers. Il convient toutefois de souligner que ce sondage ne constitue pas une étude représentative.

Les personnes interrogées ont été recrutées selon un système de participation volontaire (« opt-in »). Elles devaient par conséquent choisir activement de prendre part au sondage. Seules les personnes connaissant la forêt du Längholz par expérience personnelle ont été

retenues. Environ 60 % des participantes et des participants ont été recrutés directement dans la forêt du Längholz au moyen des affiches qui y étaient installées. Il ne faut toutefois pas en déduire que la composition de l'échantillon correspond exactement à celle de l'ensemble des personnes fréquentant la forêt. D'une part, il est probable que le sondage ait principalement touché des personnes ayant des positions bien arrêtées et souhaitant les exprimer. Les opinions modérées risquent donc d'être moins bien représentées. D'autre part, plusieurs groupes d'intérêt ont été contactés par courrier, ce qui leur a permis de mobiliser leurs réseaux respectifs en faveur de leurs revendications. Cette mobilisation s'est notamment traduite par la transmission du courriel contenant le lien vers le sondage à leurs membres, par la diffusion d'affiches supplémentaires ou encore par le partage du lien vers le sondage dans des lettres de lecteurs publiées dans la presse. Dans l'ensemble, nous n'avons toutefois relevé aucun indice laissant supposer une distorsion importante des résultats du sondage. Lorsqu'il existait des indices laissant penser à des différences significatives entre certains groupes (p. ex. concernant l'appréciation du parcours VTT ou la pondération des différents intérêts d'utilisation), les réponses ont fait l'objet d'analyses distinctes afin de mettre en évidence ces écarts.

Le sondage n'a pas pris en compte les enfants et les jeunes de moins de 18 ans, bien que ceux-ci constituent un groupe d'usagères et d'usagers important dans la forêt du Längholz. Il a été décidé de ne pas les interroger, les adaptations importantes qu'auraient exigées la conception du sondage et les analyses afin de satisfaire aux exigences de la protection des données ne pouvant être réalisées dans le cadre des ressources disponibles. Nous partons toutefois du principe que les besoins des enfants ont été pris en compte, du moins en partie, grâce aux réponses des parents ainsi que des personnes enseignantes et animatrices.

#### **4.2.2 Qualité des données**

Afin de garantir la qualité des réponses, les données ont été vérifiées pour détecter les participations multiples d'un même individu, ainsi que les réponses fournies trop rapidement ou les questions remplies de manière aléatoire. Le contrôle s'est appuyé sur des analyses globales systématiques simples et des vérifications par échantillonnage (p. ex. durée de remplissage, nombre de réponses manquantes, schémas de réponses suspects). Au total, très peu de questionnaires ont dû être exclus de l'analyse en raison de leur qualité insuffisante. Cela peut s'expliquer par le fait que les personnes participantes pouvaient sauter certaines questions. Étant donné que les participantes et les participants n'étaient pas tenus de répondre pour pouvoir poursuivre, nous partons du principe que les réponses présentent une validité plus élevée. Cependant, cette approche a pour effet d'augmenter le nombre de questions restées sans réponse. Nous estimons néanmoins que le nombre de questions restées sans réponse est globalement faible.

#### **4.2.3 Questions fermées et questions ouvertes**

Compte tenu de la forte participation attendue, la plupart des questions comportaient des propositions de réponse prédéfinies, parmi lesquelles les personnes participantes étaient invitées à faire leur choix. Afin de pouvoir tout de même prendre en compte des aspects qui n'avaient pas été anticipés lors de la conception de l'étude, les personnes participantes avaient la possibilité de formuler des commentaires libres sur les questions ou sur le questionnaire.

Cette possibilité a été largement mise à profit. En raison du nombre très élevé de commentaires, ceux-ci n'ont pas fait l'objet d'une analyse systématique ; ils sont toutefois à la disposition du groupe de travail et offrent un bon aperçu des points de vue personnels des personnes ayant pris part au sondage.

#### **4.2.4 Participation**

À notre avis, le sondage mené constitue avant tout une consultation des usagers de la forêt. Il offre une base solide pour adapter au mieux, à l'avenir, la gestion des flux de visiteuses et de visiteurs aux besoins des différents groupes concernés. Pour plusieurs questions concrètes, il a également permis de poser les bases d'une évolution de la simple consultation vers une participation active (p. ex. pour les foyers, le parcours VTT ou le sentier didactique). Le niveau de participation final dépendra de la mise en œuvre du plan de gestion des flux de visiteuses et visiteurs.

Ce sondage a permis à la population de s'exprimer. De nombreuses personnes ont profité de cette possibilité et ont également pris la peine de remplir un questionnaire de 10 minutes. Toutefois, de nombreuses personnes ne se sont pas exprimées. On peut supposer qu'il s'agit plutôt de personnes aux opinions modérées ou indécises, qui sont dès lors moins représentées dans les résultats.

### **4.3 Prochaines étapes**

Les résultats et les enseignements tirés du sondage serviront à l'élaboration d'un concept d'information sur la forêt et pourront notamment être mis à profit pour définir des mesures concrètes en matière d'infrastructures.